



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL des 7 et 8 octobre 2017

Séance du 7 octobre 2017

Présents :

Président : Christian Palierne
Jacques Barraud ; Patrick Beaussart ; Bruno Bellet ; Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret ;
Patrick Cannet ; Claude Chantereau ; Jean-René Chevalier ; Jean Douilly ; Robert Geneste ;
Jean-Luc Guillot ; Françoise Lopicque ; Eric Le Deuc ; Guy Letrot ; Patrick Lustremant ; Michel
Martin ; Jacqueline Momal ; Rémi Monneret ; Sonia Prodhomme ; Virginie Poupin ; Jacques
Ray ; Claude Raeckelboom ; Jacques Sorieux ; Jean-Michel Talba ; Renan Thepaut ; Bernard
Tramoni ; Kevin Vanlioglu ; Marion Vayre ; Miguel Vicens.

Excusés :

Thierry Albertin ; Pierre Blanchard ; Guy Dusseaux ; Patrick Gillmann ; Thibaut Huriez ; André
Quignon ; Cédric Mirault ; Christian Rigaud.

Assistent :

Bernard Bousigue, Directeur technique national par intérim ;
Odile Perrier, Directrice générale des services ;
Sylvie Selliez, Médecin fédéral national ;
Thomas Chevalier, Secrétariat administratif.

Point 10 – Préparation du budget prévisionnel 2018 et financement des grands projets

Présentation par Guy Letrot, vice-président chargé des finances

Compte tenu des nouvelles structures fédérales, Guy Letrot a souhaité bousculer les habitudes de préparation du Budget fédéral pour revenir aux principes de base de la gouvernance associative : donner au Conseil fédéral la première de ses prérogatives, à savoir initier la politique de la Fédération.

En effet, c'est à travers le budget que les objectifs de la mandature trouvent leur transcription opérationnelle.

D'où ce premier Conseil fédéral consacré à l'élaboration du budget qui se déroulera ainsi :

- présentation des grandes masses ;
- présentation par pôle et discussion ;

- présentation des ressources ;
- les charges supplémentaires non incluses dans le budget prévisionnel 2018 consolidé ;
- les contraintes budgétaires ;

Présentation des grandes masses

Le budget prévisionnel reprend toutes les demandes des pôles.

PREVISIONNEL CONSOLIDE		
POLES	Charges	Produits
Institutionnel	525 600 €	3 430 200 €
Haut-niveau	2 030 000 €	350 000 €
Gestion de l'activité	483 400 €	975 700 €
Formation	205 700 €	35 600 €
Marketing / Communication	224 000 €	205 000 €
PPM	110 000 €	96 000 €
Développement	682 500 €	85 000 €
Siège	1 730 110 €	61 000 €
TOTAL	5 991 310 €	5 238 500 €
		-752 810 €

Présentation par pôles

Concernant l'Institutionnel

- Les produits relatifs aux licences ont été estimés à partir du même nombre de licences que la saison 2016/2017.
- Le nombre de réunions du Conseil fédéral a été augmenté.

INSTITUTIONNEL		
	Charges	Produits
Licences Affiliations (maintien du nombre de licences)		2 197 000 €
Subventions		1 199 200 €
Recettes diverses		34 000 €
Réunions institutionnelles (AG/CF/BE/commissions)	151 000 €	
Assurances licences/Imprévis/Prime joueurs	235 600 €	
Relations internationales	121 000 €	
Charges diverses	18 000 €	
TOTAL BP 2018	525 600 €	3 430 200 €
TOTAL BP 2017	466 800 €	3 495 200 €
Différentiel 2017/2018	+ 58 800 €	- 65 000 €
		- 123 800 €

Concernant le Haut Niveau

- Le budget 2018 est inférieur à celui de 2017. Il est concentré sur trois grosses lignes : structures, stages (dont la détection) et compétitions.
- Une provision a été faite sur l'aide à l'entraînement en raison des nouvelles dispositions ministérielles relatives aux listes de Haut Niveau.

HAUT-NIVEAU

	Charges	Produits
Salaires cadres techniques	795 000 €	
Médical	115 000 €	
Structures permanentes	409 500	235 000 €
Stages/Compétitions/Détection	570 000 €	
Fonctionnement	87 500 €	
Charges diverses	53 000 €	
Recettes diverses		115 000 €
TOTAL BP 2018	2 030 000 €	350 000 €
TOTAL BP 2017	2 045 000 €	336 000 €
Différentiel 2017/2018	- 15 000 €	+ 14 000 €
	+ 29 000 €	

Concernant la Gestion de l'activité

- Les compétitions nationales étant figées, les charges sont difficilement compressibles. Le budget a été établi sur les mêmes bases que la saison passée.
- Une provision de 25 000 € sera affectée à l'organisation de la Coupe des outre-mer 2019.

GESTION DE L'ACTIVITE

	Charges	Produits
Recettes mutations		285 000 €
Recettes compétitions		630 700 €
Recettes diverses		60 000 €
Charges critérium fédéral	127 000 €	
Charges compétitions	183 900 €	
Charges diverses	72 500 €	
Coupe du Monde	100 000 €	
TOTAL BP 2018	483 400 €	975 700 €
TOTAL BP 2017	415 400 €	952 700 €
Différentiel 2017/2018	+ 68 000 €	+ 23 000 €
	- 45 000 €	

Concernant l'Emploi Formation

- La ligne RH technique prévoit un accompagnement des sportifs de Haut Niveau à hauteur de 20 000 €.

EMPLOI FORMATION

	Charges	Produits
Fonctionnement	15 000 €	
Responsables formation	15 500 €	1 500 €
Emploi RH	3 500 €	
Perf TT	9 700 €	
Accompagnement au développement	22 500 €	10 000 €
RH Technique	92 500 €	13 100 €
RH Arbitrage	24 000 €	10 000 €
RH Dirigeants	20 000 €	
RH Non Technique	3 000 €	1 000 €
TOTAL BP 2018	205 700 €	35 600 €
TOTAL BP 2017	182 500 €	32 500 €
Différentiel 2017/2018	+ 23 200 €	+ 3 100 €
	- 20 100 €	

BUDGET PREVISIONNEL 2018 - 07/10/2017

Concernant le pôle Communication

- Le budget et les objectifs 2018 ont été reconduits à l'identique par rapport à ceux de 2017, à avoir :
 - augmenter la visibilité du tennis de table dans les médias (nationaux et régionaux) ;
 - mettre (gratuitement) à la disposition des clubs, comités, ligues, des outils de communication ;
 - valoriser les compétitions et les équipes de France.

PÔLE COMMUNICATION

DÉFINITION DES PRIORITÉS

Axes	Actions	
Diffusions TV	Investissement dans la prise en charge partielle ou totale des diffusions TV.	40 000 €
Actions de communication	Création de supports de communication Accompagnement des pôles Opération « Kit de rentrée » (création, impression, expédition...) Contenu photo, rédactionnel, emailing,	37 000 €
Communication événementielle	Accompagnement des organisateurs Valorisation de nos épreuves phares (garder la main sur la communication de nos grandes épreuves)	37 000 €
Promotions Equipes de France et championnat PRO	Présence sur compétitions internationales, Visuels Equipes de France, Valorisation du championnat PRO (Guide PRO...) Relations presse	37 000
Diffusions Internet	Diffusion des rencontres PRO + compétitions fédérales (championnats de France Jeunes, tournois de sélection...) Mise à disposition de matériel à d'autres organisateurs (CD, Ligues, UNSS...) Réalisation de reportages	40 000 €
Fonctionnement & Outils	Site internet, API, Serveurs, déplacements compétitions...	27 000 €

Concernant le Marketing et la boutique

- La différence de budget 2017 et celui de 2018 s'explique par l'externalisation de la boutique.

Marketing / Boutique

	Charges	Produits
Diffusion TV	83 000 €	
Services payants		10 000 €
Patronage épreuves		20 000 €
Club des partenaires		30 000 €
Contrat équipe de France		120 000 €
Assureur revendeur		20 000 €
Location fichiers adresses		5 000 €
Boutique		0 €
TOTAL BP 2018	83 000 €	205 000 €
TOTAL BP 2017	222 000€	400 000 €
Différentiel 2017/2018	- 139 000 €	- 195 000 €
		- 56 000 €

BUDGET PREVISIONNEL 2018- 07/10/2017

Concernant Ping Pong Mag

- Le nombre d'abonnements est encore en diminution.

PPM

	Charges	Produits
Charges	110 000 €	
Abonnements		81 000 €
Recettes publicitaires		15 000 €
TOTAL BP 2018	110 000 €	96 000 €
TOTAL BP 2017	110 000€	130 000 €
Différentiel 2017/2018	- €	- 34 000 €
		- 34 000 €

- Réflexion sur le contenu : faire valoir la vie régionale et diversifier les sources d'informations et avoir une ligne éditoriale ciblée.
- Réflexion sur le format : envisager de passer au tout numérique.
- Réflexion sur la communication : offrir un numéro numérique gratuit à chaque licencié pour faire connaître le produit.

Concernant le pôle Promotion, Animation, Développement

- 36 actions en cours
- Formation développement durable en s'appuyant sur celle mise en place par la fédération de Badminton
- Le centre de ressources : le projet mériterait d'être plus finalisé.

Promotion/Animation/Développement

	Charges	Produits
Fonctionnement + Animation 2024	75 000 €	
Ping Tour	70 000 €	20 000 €
Dév/insertion/ Développement des pratiques	40 000 €	
Jeunes	31 000 €	16 000 €
Féminisation	25 500 €	
Politique de la ville/ARS	95 000 €	25 000 €
Sport Santé / Divers	56 000 €	24 000 €
Centre de ressources	180 000 €	
Aide aux ligues (emploi et Outremer)	110 000 €	
TOTAL BP 2018	682 500 €	85 000 €
TOTAL BP 2017	505 000 €	185 000 €
Différentiel 2017/2018	+ 118 750 €	- 100 000 €
		- 218 750 €

BUDGET PREVISIONNEL 2018- 07/10/2017

- Réflexion sur l'opportunité des actions :
 - définir une stratégie (la FFTT est partout et nulle part) ;
 - des actions ciblées événementiel, qui demandent beaucoup de moyens pour des résultats encore insuffisants ;
 - définir des indicateurs de réussite des actions ;
 - le développement passe par des ressources humaines : il faut proposer un plan de formation aux élus ;
 - la convention d'objectif impose des actions et leur nombre rend difficile leur justification.

Concernant le Siège

- Les charges sont maîtrisées et difficilement compressibles.
- Proposition : insérer de la publicité sur l'application FFTT pour smartphone.

SIEGE

	Charges	Produits
Charges de structure	672 010 €	
Loyer + divers		61 000 €
Charges de personnel	1 058 700 €	
TOTAL BP 2018	1 730 110 €	61 000 €
TOTAL BP 2017	1 620 600 €	35 900 €
Différentiel 2017/2018	+ 109 510 €	+ 25 100 €
		- 84 410 €

Concernant le SPID V2

#SPID2

BUDGET	K€ HT	K€ TTC
MOA entreprise <u>Bet-net</u>	130	156
MOE cible	495	594
MOE maxi	620	744

Soit un chiffre global cible de 750k€ TTC et inférieur à 900k€ TTC

- Financement :

- coût global par licencié : 5 € sur toutes les licences ou 8,20 € uniquement sur les licences traditionnelles ;
- répartition de l'augmentation de la licence : 5 € sur 1 an ; 1 € sur 5 ans ou 0,50 € sur 10 ans ;
- financement uniquement par la FFTT ou participation des ligues et des comités (fonds propres ou subvention ?)

Concernant le siège fédéral

SIEGE FEDERAL

RESUME

URGENT	111 484 €
Entretien du siège	56 200 €
Sécurisation du siège	11 534 €
Aménagement du siège	43 750 €
PRIORITAIRE	68 350 €
Entretien du siège	42 000 €
Sécurisation du siège	19 750 €
Aménagement du siège	6 600 €
CONFORT	152 400 €
Entretien du siège	27 000 €
Sécurisation du siège	500 €
Aménagement du siège	124 900 €
TOTAL 1 + 2 + 3	332 234 €

- L'éventualité de vendre le siège a été évoquée.

Concernant la rémunération du Président

- Convention avec l'employeur INSEP jusqu'en 2020 sous forme d'une mise à disposition temporaire sur la base d'un mi-temps.
- Montant de la rémunération : 2 256 € brut mensuel (soit environ 50 000 € charges comprises)
- Vote séparé en Assemblée Générale

Concernant la Coupe du Monde 2018

Les grandes masses du budget (estimé à 1 168 000 €) :

- charges :

- Disney Events Arena : 612 000 € ;

- communication/télévision : 115 000 € ;
- fonctionnement : 307 000 € ;
- international : 134 000 €
- subventions/partenariats :
 - partenariats : 160 000 € (dont MMA : 40 000 €) ;
 - institutionnels : CRIF, 120 000 € ; CNDS, 120 000 € ;
 - FFTT : 100 000 €.
 - buvettes : 24 000 €

Le budget sera présenté en fin d'année en raison de son évolution due :

- aux rendez-vous à venir pour obtenir des subventions auprès des instances publiques ;
- aux contacts à finaliser pour d'éventuels partenariats ;
- à la future négociation avec un directeur de Disney pour faire baisser les coûts.

Les contraintes budgétaires

(signalées par l'expert-comptable KPMG)

- Trésorerie à court et moyen terme : tendue
- Fond de roulement : à reconstituer, car la trésorerie actuelle est assurée uniquement par l'activité
- Amélioration des flux financiers ligues/FFTT

Globalement, le budget initial avec un total des charges se montant à 5 991 310 € et des produits à hauteur de 5 238 500 € montre un déficit de 752 810 €, auquel il convient d'ajouter les charges supplémentaires non incluses dans le budget prévisionnel 2018 consolidé, telles que décrites ci-dessus. A partir de ces éléments, il conviendra de réaliser les arbitrages nécessaires pour ne pas déstabiliser la structure financière déjà fragile de la FFTT. Sans financement par des ressources spécifiques ou arbitrages, les nouveaux projets risquent de la déstabiliser, ainsi que le signale l'expert-comptable.

A l'issue de la présentation du budget prévisionnel, le vice-président en charge des Finances, Guy Letrot fait part de son regret de présenter tardivement ce budget prévisionnel, en raison de la mission accordée seulement une semaine auparavant par le Président. Néanmoins, il remercie les responsables des pôles pour leur aide à réaliser cette ébauche dans un délai aussi court, mais qui n'a pas permis de réaliser les arbitrages nécessaires avant sa présentation ce jour. C'est pourquoi il a souhaité que le vote du budget prévisionnel soit reporté à une réunion ultérieure du Conseil fédéral.

Séance du 8 octobre 2017

Présents :

Président : Christian Palierne

Jacques Barraud ; Patrick Beaussart ; Bruno Bellet ; Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret ; Patrick Cannet ; Claude Chantereau ; Jean-René Chevalier ; Jean Douilly ; Robert Geneste ; Jean-Luc Guillot ; Françoise Lopicque ; Eric Le Deuc ; Patrick Lustremant ; Michel Martin ; Cédric Mirault ; Rémi Monneret ; Sonia Prodhomme ; Virginie Poupin ; Jacques Ray ; Claude Raeckelboom ; Jacques Sorieux ; Jean-Michel Talba ; Renan Thepaut ; Bernard Tramoni ; Kevin Vanlioglu ; Marion Vayre ; Miguel Vicens.

Excusés :

Thierry Albertin ; Pierre Blanchard ; Guy Dusseaux ; Patrick Gillmann ; Thibaut Huriez ; Guy Letrot ; Jacqueline Momal ; André Quignon ; Christian Rigaud.

Assistent :

Bernard Bousigue, Directeur technique national par intérim ;
Odile Perrier, Directrice générale des services ;
Sylvie Selliez, Médecin fédéral national ;
Thomas Chevalier, Secrétariat administratif.

□□□

En préambule, il est confirmé que la prochaine réunion du Conseil fédéral, consacrée au budget prévisionnel 2018, se tiendra le 11 novembre 2017.

De ce fait, le Bureau exécutif du 30 octobre 2017 est annulé. Il est remplacé par une réunion de coordination.

Point 1 – Informations du Président (Christian Palierne)

- Nomination du DTN

Pascal Berrest a été démissionné de son poste de DTN le 1^{er} juillet 2017. La fiche de poste pour l'appel à candidature a été finalisée lors d'un entretien avec la Directrice des sports le 12 juillet 2017. Au 25 août 2017, huit candidatures avaient été déposées (dont trois en interne).

A ce jour, les candidats ont été auditionnés par le Ministère des sports qui doit proposer une courte sélection au Président dans la semaine à venir.

Le Président a été convoqué par l'IGJS, le 3 octobre dernier pour une audition concernant les circonstances de cette démission.

- Congrès du CIO à Lima du 11 au 15 septembre 2017

Lors de ce congrès, la délégation française a mis l'accent sur l'ouverture.

La prochaine étape est la constitution du COJO.

Ce Congrès a également été pour le Président l'occasion d'entrer en contact avec des personnes susceptibles de devenir partenaires de la coupe du Monde 2018 organisée à la Disney Events Arena (Société Decaux, Conseil Régional d'Ile de France, Conseil Départemental de Seine et Marne).

- Entretien avec la Ministre des sports, le 18 septembre 2017

L'entrevue s'est déroulée en deux temps :

- une première partie a été consacrée à la DTN ;
- dans un second temps, la Ministre a développé son programme d'actions, notamment en matière de développement durable qui va faire l'objet d'une prochaine convention.

- Rendez-vous avec le chef de cabinet, le 6 octobre 2017

Les sujets abordés :

- la délégation handisport : le rejet de notre dossier a été expliqué par la faiblesse de présentation de l'accueil du public handisport dans nos clubs et par l'absence de cadre technique fédéral en charge du secteur handi. Le dossier pourrait être revu à mi-mandat ;
- la Coupe du Monde 2018 : une aide auprès de Disney pour faire baisser les coûts est proposée ; notre dossier doit être envoyé.
- le financement des actions pour les Outre-mer
- le statut des présidents de fédération et leur indemnisation

- Réunion des présidents des fédérations olympiques au CNOSF du 28 septembre 2017

Les thèmes principaux :

- la suppression des emplois aidés dans le sport va être très pénalisante. Le Président du CNOSF va réagir par courrier en mettant l'accent sur les quatre secteurs les plus touchés (urgence sociale, accompagnement des enfants handicapés, zones rurales et outre-mer) ;
- les perspectives concernant le modèle sportif français et les pistes évoquées : changement de gouvernance au niveau de l'Etat ; abrogation de la tutelle, autonomie, partenariat avec l'Etat.

Point 2 – Informations de la DTN (Bernard Bousigue)

Concernant le dossier des cadres techniques :

- quatre pongistes sont admissibles au concours de professeur de sport (conseiller technique sportif) : Gaël Charrier, Lucie Coulon, Xavier Fortineau, Xavier Lagardère ;
- un recrutement de cadres est à prévoir à moyen terme : départs de Christophe Cornilleau (septembre), de Cyrille Boulongne (novembre) et de Jean-Luc Cherrier (mars) ;
- à ce jour, 33 postes (sur les 35 mis à la disposition de la FFTT) sont pourvus. Les deux postes disponibles seront affectés en priorité à la ligue Ile-de-France et à celle des Pays de la Loire.

Concernant le haut niveau :

- le World Tour Challenge Series de Pologne s'est conclu sur les médailles d'Andréa Landrieu et Audrey Zarif dans les tableaux moins de 21 ans en décrochant respectivement l'argent et le bronze ;
- la DTN renoue avec les stages de l'ITTF Rough Diamonds Training Camp : Isa Cok et Jules Cavaille ont participé à un stage organisé en Slovénie ;

Concernant les dossiers en cours :

- les critères d'inscription sur les listes de haut niveau sont durcis (on passe de 39 à 7 seniors) ; en parallèle le ministère a modifié sa plate-forme numérique de gestion du suivi des sportifs : PSQS (portail du suivi quotidien des sportifs), partagé entre le ministère et ses établissements publics, les fédérations et les sportifs.
- Isabelle Thibaut se déplace dans les douze régions entre septembre 2017 et janvier 2018 pour présenter le Plan de Performance Fédéral et visiter les pôles espoirs ;
- une réflexion est en cours sur l'organisation d'un stage inter Pôles Espoirs en août 2018 ;
- la DTN a participé à la mise en place de la réforme du critérium fédéral de nationale 1 ;
- au niveau de la détection, les réunions d'intégration des nouveaux sont en cours dans les clubs des joueurs concernés. Un stage au Japon est prévu pour mars 2018.

Concernant la formation :

- le Certificat de qualification professionnelle (CQP) a été publié au Journal officiel ;
- les entraîneurs des nouveaux sélectionnés dans le groupe national des moins de 9 ans seront en formation du 22 au 25 octobre 2017 ;
- le livret pédagogique relatif au Brevet Professionnel est en cours de rédaction ;
- Cédrik Cabestany a été missionné pour refondre la Route du Haut Niveau avec l'objectif de produire un document partagé commun.

Concernant le développement :

- une nouvelle organisation de ce pôle a été effectuée ;
- un séminaire de rentrée a été organisé début septembre 2017.

A l'issue de l'intervention de Bernard Bousigue, le Président tient à le remercier pour avoir accepté la mission difficile et ingrate de DTN par intérim. Il a fait preuve d'un grand professionnalisme.

Point 3 – Informations générales (Françoise Lopicque et Odile Perrier)

Concernant le siège fédéral :

- le système de note de frais (avec dématérialisation des justificatifs) va être modifié. Une mise en service est prévue en novembre 2017 ;
- la boutique fédérale est en cours d'externalisation chez Wack sport.

Concernant le secteur informatique/Internet :

- Un nouvel échancier de #SPID2 est présenté. Le début des travaux est prévu pour janvier 2018.
Le Conseil fédéral autorise à l'unanimité le bureau exécutif à valider le choix de la MAE.
- Le développement de SPID-D v2 a été repris par la société Iorga. Le suivi est assuré par Patrick Royer. La date limite de livraison a été fixée au 31 octobre 2017 ;
- GIRPE pour tablette est en cours de développement bénévolement par Nicolas Philipp. Une présentation est prévue en octobre 2017 ;
- l'application FFTT est à jour pour l'utilisation avec Android et est en attente de validation par Apple.
Le Conseil fédéral demande d'étudier l'insertion de publicités dans l'application.

Concernant les actions de communication :

- mise en place d'une nouvelle rubrique sur le site fédéral (interview de la semaine) ;
- diffusion sur Eurosport des quarts de finale et demi-finales de l'équipe de France masculine aux derniers championnats d'Europe au Luxembourg ;
- ouverture d'un espace extranet sur le site fédéral intégrant les rubriques Structure, Technique, Arbitres, Dirigeants et Bourse à l'emploi ; à venir, un espace dédié à la Veille juridique ;
- travail sur les supports de communication et la billetterie de la Coupe du Monde 2018. Le site internet sera réalisé en interne en collaboration avec le service informatique ;
- Paris 2024 : forte mobilisation et sollicitations nombreuses de la part des média : reportage sur TF1, France 2, M6, L'Equipe Mag, l'Equipe, le Parisien... ; reportage en préparation avec TF1, pour le JT du dimanche soir, consacré à Simon Gauzy et l'analyse de ses gestes.

Concernant les dossiers juridiques en cours :

- Actuping, Pingify (piratage de l'application mobile FFTT), site FFTT2017 ;
- litiges avec Hubert Guériaux, avec Alain Dubois, avec Régis Canor.

Concernant les ressources humaines :

- une légère réorganisation spatiale a eu lieu fin juin 2017 et des changements se sont produits au niveau du personnel fédéral ;
- arrêt maladie d'Emeline Bouré ;
- mi-temps thérapeutique de Soufiane Mhibik ;
- suite à la demande d'une employée, une enquête interne a été réalisée sous la responsabilité de la Secrétaire générale et de la Secrétaire générale adjointe. Dix-neuf personnes ont été entendues. Les conclusions ont été confiées à l'avocat. Cette enquête interne a notablement retardé le travail programmé sur la réorganisation des services fédéraux.

Point 4 – Composition des commissions (Françoise Lopicque)

Sur proposition de Christian Palierno, *le Conseil fédéral nomme à l'unanimité Jean-Luc Cherrier, Francis Czyzyk, Eric Joussetin, Elisabeth Gladieux et Jean-Claude Molet membres du comité d'éthique et de déontologie.*

D'autres instances et commissions doivent être complétées et seront soumises à l'approbation du Conseil fédéral lors de la réunion du 11 novembre 2017.

Point 5 – Fusion des Comités Loire et Haute-Loire et ligue d'Occitanie (Françoise Lopicque et Miguel Vicens)

- Fusion des Comités de Loire et de Haute-Loire

Rappel des circonstances qui ont amené à la demande de fusion des deux comités.

Le Conseil fédéral décide à l'unanimité la fusion des comités de Loire et de Haute Loire.

- Fusion des ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Devant les difficultés rencontrées, Miguel Vicens a été chargé d'accompagner la fusion des ligues du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Il rend compte des différents contacts pris lors des trois derniers mois. L'assemblée générale constitutive de la ligue d'Occitanie est prévue le 2 décembre 2017.

Si l'assemblée générale du 2 décembre 2017 permet d'élire un conseil de ligue d'Occitanie, le Conseil fédéral décide (29 pour, 1 non participation au vote) de reconnaître la ligue d'Occitanie.

Si la fusion n'est pas réalisée le 2 décembre 2017 et qu'ainsi un Conseil de ligue d'Occitanie n'est pas élu, le Conseil fédéral décide (29 pour, 1 non participation au vote) de créer dès le 3 décembre 2017 la ligue d'Occitanie et de supprimer les délégations aux ligues du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées au 30 juin 2018 (cette date est retenue pour permettre les activités en cours, en particulier sportives).

Point 6 – Ordre du jour de l'Assemblée générale du 9 décembre 2017 (Françoise Lapicque)

Le Conseil fédéral adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mars 2017
3. Allocution du Président fédéral
4. Compte-rendu d'activité du Secrétaire général
5. Modifications règlementaires
6. Point Financier (décliné en plusieurs points)
7. Vote du budget prévisionnel 2018
8. Présentation de la coupe du Monde 2018
9. Remise du challenge Georges Duclos
10. Clôture de l'Assemblée générale

La rémunération du Président fera l'objet d'un vote séparé lors de la présentation du Point Financier.

Point 7 – Evolution des dispositions réglementaires (Patrick Lustremant)

La validation des décisions et des votes à distance par mail sera intégrée au règlement intérieur fédéral, avec des précisions sur les situations où cette disposition serait applicable et les modalités d'application.

Les statuts des ligues et de départements devront prendre en compte des précisions complémentaires en cas de dissolution.

Des modèles de statuts et de règlement intérieur vont être envoyés aux départements pour une mise en application au plus tard à la fin de l'olympiade.

Le basculement d'une saison à l'autre sur SPID s'effectuant début juillet, les clubs sont dans l'impossibilité de respecter la date du 30 juin pour leur ré-affiliation si elle est faite via SPID.

Le conseil fédéral fixe, à l'unanimité, la date limite au 10 juillet.

La gestion administrative des mutations des joueurs numérotés sera assurée complètement par le siège fédéral (une évolution de la gestion financière sera vraisemblablement à prévoir). Dans les mutations exceptionnelles, le cas des licenciés cadres techniques embauchés par les clubs de tennis de table sera ajouté dans les règlements administratifs.

Pour la mutation des joueurs étrangers arrivant dans un club français, il n'y aura plus d'obligation d'être en France pour accorder la mutation mais il y aura une obligation de présenter un tampon d'entrée sur le territoire français pour permettre la licenciation.

Le conseil fédéral adopte à l'unanimité le principe de cette disposition.

Point 8 – Convention clubs de la Défense (Christian Palierne)

La Fédération des clubs de la Défense souhaite intégrer ses 39 clubs ayant une section tennis de table au sein de la FFTT.

Pour cela, une convention d'une olympiade devrait être signée avec la Fédération des clubs de la Défense et sera présentée à un prochain conseil fédéral.

Le Conseil fédéral est favorable à la poursuite des relations avec la FCD.

D'autre part, le centre national de la Défense possède un certain nombre de postes réservés aux sportifs de haut niveau sous la forme d'un contrat de 4 ans. Cela peut être une opportunité pour nos athlètes et notamment pour nos filles. Cette voie sera proposée au prochain DTN.

Point 9 – Plan de Performance Fédéral (Bernard Bousigue)

Le plan de performance fédéral (PPF) est calqué sur le Plan d'Excellence Sportive (PES).

Les principes :

- l'identification des talents ;
- l'existence de deux programmes : PES et accession au haut niveau ;
- la progression adaptée au niveau du jeune ;
- l'intégration des parcours régionaux (à présenter pour avril 2018) ;
- la spécificité féminine.

Les objectifs :

Pour les garçons :

- Placer des joueurs au classement mondial : un joueur dans le TOP 10 mondial, un dans le TOP 20 et trois autres dans le TOP 50 (changement du règlement ITTF)
- Viser les quarts de finale, voire une médaille dans les compétitions mondiales.
- Bâtir une stratégie spécifique autour des doubles (double mixte aux JO)

Pour les filles :

- Reconstruction de l'équipe de France féminine :
 - Au niveau européen : par équipe, atteindre les quarts de finale et placer une de nos joueuses dans le TOP 20.
 - Viser durant cette olympiade un meilleur positionnement européen et mondial.

→ La FFTT vise le maximum de quotas de qualifiés aux JO de Tokyo pour les garçons et une ou deux qualifiées chez les filles.

Des évolutions ont été actées par rapport au PES :

- un tuilage des catégories plus souple ;
- un travail sur le cadre environnemental ;
- une équipe technique au niveau régional (coordonnateur ETR, responsable du pôle espoir, référent détection).

Les structures :

Les Pôles Espoir :

Dans le cadre du plan de performance fédéral, le nombre de pôles espoirs passerait de 17 à 12 sur site unique ou multiples (un Pôle espoir par région).

Ils devront répondre à deux objectifs :

- une volonté nationale de faire émerger les futurs titulaires des équipes de France Jeunes et à terme de l'équipe de France Seniors, en collaborant avec les Pôles France ;
- une dynamique régionale : les Pôles Espoir participent de la dynamique régionale à travers leur construction associant d'autres structures ce qui constituera ainsi un véritable maillage du territoire tout en augmentant le potentiel de jeunes suivis.

Les Pôles France :

Les quatre pôles France sont maintenus : pôle France Jeunes à Tours, pôle France garçons à Nantes, pôle France filles à Nancy, INSEP.

Deux structures à missions spécifiques sont à l'étude :

- le pôle ultramarin de PACA ;
- la création d'un pôle national dans le Sud de la France.

Formation des entraîneurs :

- Formation des entraîneurs des Pôles France et des Pôles Espoirs
- Formation des entraîneurs de club
- Formation continue des entraîneurs qui détectent, forment, perfectionnent et accompagnent des jeunes sur la route du haut niveau entre 6-7 ans et 15-18 ans : participation à des stages nationaux ; proposition d'accompagnement à des OPENS.

Ce PPF est le résultat d'une quarantaine de réunions. Certaines problématiques n'ont pas encore été totalement résolues et quelques points nécessitent encore un approfondissement tels que le renforcement du double projet, la stratégie d'évolution de carrière des entraîneurs, le management des sportifs et des entraîneurs, la place du championnat Pro ou encore le maillage territorial pour les filles.

Point 10 – Préparation du budget prévisionnel 2018 et financement des grands projets

Voir le compte-rendu de la séance du Conseil fédéral du 7 octobre 2017. Le budget prévisionnel sera examiné lors de la réunion du Conseil fédéral du 11 novembre 2017.

Point 11 – Championnats d'Europe seniors 2019 à Nantes (Jean-René Chevalier et Bruno Bellet)

La ligue des Pays de la Loire et le comité de Loire-Atlantique présentent leur projet commun de candidature à l'organisation des Championnats d'Europe par équipes 2019, à Nantes, dans la salle sportive métropolitaine La Trocardière.

Cette installation ne nécessite aucun aménagement hormis le sol sportif.

L'équipe de bénévoles (environ 200) est motivée et expérimentée.

Le cahier des charges est allégé par rapport aux championnats d'Europe actuels.

Le budget prévisionnel, d'un montant de 870 000 €, est présenté à l'équilibre. Concernant la ligne « Subventions », des rendez-vous ont été pris avec la région et le département et la maîtrise de ce poste subordonnera la poursuite de la candidature.

Le Conseil fédéral décide à l'unanimité de déposer la candidature de la France à l'ETTU et de confier cette organisation à Nantes.

Point 12 – Point sur la coupe du Monde 2018 (Michel Martin)

L'affiche de la compétition (du 19 au 21 octobre 2018) est dévoilée. Elle sera déclinée sur tous les supports.

Un courrier sur la billetterie va être envoyé aux ligues et aux départements avec un tarif préférentiel pour des commandes passées avant le 31 décembre 2017 : 25 € pour le vendredi, 35 € pour le samedi, 30 € pour le dimanche, 80 € pour le pass trois jours.

Le Conseil fédéral préconise une différence incitative entre les tarifs préférentiels et la tarification normale, de l'ordre de 10 € pour les prix journaliers (24 voix pour, 4 contre) afin d'alimenter plus rapidement la billetterie.

Point 13 – Compte-rendu de la Coupe nationale des Outre-mer (Miguel Vicens)

La coupe des Outre-mer a été organisée à Nouméa du 7 au 9 août 2017. Cinq délégations étaient présentes.

Les catégories d'âge ont été baissées. La télévision de Nouvelle-Calédonie a assuré la retransmission.

Le bilan financier de l'épreuve, en cours de finalisation, laisse déjà apparaître un montant moins élevé que la somme allouée au budget prévisionnel (50 000 €), du fait notamment d'une prise en charge par la FFTT moins importante (3 athlètes par délégation au lieu de 5).

La prochaine édition aura lieu en 2019.

Point 14 – Point sur l'audit pro (Patrick Lustremant)

La société Mouvens avait proposé, dans son rapport sur l'audit du championnat de pro A et de pro B, douze préconisations relatives à la structuration, la gouvernance, l'attractivité et l'organisation. Par ailleurs, deux scénarios avaient été proposés : un basé sur l'équipe de France comme moteur fédéral et un autre basé sur la pro A comme vecteur de promotion.

Après discussion, le Conseil fédéral décide, par 24 voix pour et 4 abstentions, la mise en place de ces préconisations.

Le Conseil fédéral s'est ensuite prononcé pour le choix du scénario en cas de choix à effectuer :
scénario 1 : 19 voix
scénario 2 : 1 voix
abstentions : 7 voix
refus de vote : 1 voix

Il est proposé de relancer la CNACG en ciblant son travail sur la pro A. La désignation de la CNACG serait faite par le Conseil fédéral sur proposition du Président. Le nombre de cinq membres est conservé comprenant un professionnel de la comptabilité, un juriste, trois membres reconnus pour leurs compétences ou pour les services qu'ils peuvent rendre.

Le Conseil fédéral accepte à l'unanimité la relance de la CNACG et son principe de composition.

La proposition de composition est effectuée :

- Franck Bitbol, professionnel de la comptabilité;
- Fanny Bonamy, juriste ;
- Marc Dezellus, Daniel Braslet et Francis Czyzyk, membres reconnus pour leurs compétences.

Le Conseil fédéral valide à l'unanimité la composition de la CNACG.

Les préconisations de l'audit proposaient de créer trois groupes de travail :

- un groupe « Acteurs du jeu » ;
- un groupe « Jeu et compétitions » ;
- un groupe « Marketing et communication ».

ainsi qu'un groupe de pilotage composé de Christian Palierne, Patrick Lustremant, Franck Saulnier et les trois membres assurant la direction des groupes de travail.

Ces trois membres seront désignés ultérieurement.

Le Conseil fédéral décide, par 27 voix pour et 1 abstention, de la création des trois groupes de travail et du groupe de pilotage, avec une mise en application des conclusions le plus rapidement possible (juillet 2018 ou juillet 2019).

Point 15 – Présentation des évolutions du critérium fédéral (Jean-René Chevalier et Jacques Barraud)

Les évolutions du critérium fédéral seront examinées lors de la réunion du Conseil fédéral du 11 novembre 2017.

Point 16 – Réflexions pour l'évolution du calendrier sportif (Jean-Luc Guillot)

Afin de mieux répartir le championnat par équipes sur la saison sportive, les principes suivants sont proposés :

- de faire terminer la première phase en janvier ;
- de faire terminer la deuxième phase plus tard dans la saison.

Le Conseil fédéral décide, par 27 voix pour et 1 contre, de permettre au groupe chargé de l'élaboration du calendrier 2018-2019 d'étudier cette possibilité.

Jean-Luc Guillot en profite pour faire part de l'utilisation de Girpe au niveau national avec un taux de remontées de 56% sur les 2 premières journées. Il rappelle que certaines instances

décentralisées frisent les 90% et invitent les membres présents à relayer les efforts à faire sur ce dossier. Il conclut en précisant que le développement sur tablette devrait permettre de lever certains freins.

Point 17 – Point sur le classement des salles (Jean-Luc Guillot)

Une vérification des salles évoluant au niveau national a été effectuée conformément à l'article 3.2.3.1 des règles du jeu et à la grille de classement adoptée par le comité directeur fédéral du 2 avril 2011, provoquant le mécontentement d'un certain nombre de clubs.

Le Bureau exécutif s'étant prononcé, à l'unanimité, pour la poursuite de cette action et afin de mener à bien cette mission, chaque ligue a été contactée pour désigner un référent chargé du classement des salles.

La commission sportive fédérale rappelle que le but de la vérification de la conformité des salles n'est pas d'empêcher de jouer mais, au contraire, de permettre de jouer dans les meilleures conditions possibles.

Le Conseil fédéral accorde, à l'unanimité, son soutien à la commission sportive fédérale dans l'accomplissement de cette mission.

Point 18 – Propositions de critères pour l'ouverture du brevet professionnel et dossier CFF (Sophie Bodin)

BPJEPS

- Les candidatures des ligues pour l'organisation de stages du BPJEPS devront être envoyées pour le 15 décembre 2017. Des critères pour la candidature ont été prévus par la commission fédérale de formation.
- L'écriture du livre pédagogique du BPJEPS est en cours. Pour les candidatures acceptées, un dossier de demande d'habilitation est à déposer auprès des DRJSCS afin de permettre un démarrage de la formation en septembre 2018.

Actualités

Une présentation rapide de l'actualité de la commission fédérale de formation est effectuée : service civique, guide des formations, distinction dirigeant de l'année, mutualisation de formation avec le fédérateur de badminton sur le développement durable, jury CQP du 5 octobre 2017, note d'opportunité du BPJEPS (validée le 4 octobre 2017), réunion de la branche de formation dirigeants (2 et 3 septembre 2017), formation continue des arbitres nationaux.

Point 19 – Questions diverses

La Secrétaire générale :

- rappelle la confidentialité des documents diffusés, des interventions et des discussions lors du Conseil fédéral ;
- fait part de l'actualité juridique en matière de « représentants d'intérêts », de « lanceur d'alerte » et du « droit sur les données personnelles » que la fédération va devoir étudier pour se mettre en conformité ;

- évoque la soutenance de Clément Faucheux, stagiaire juridique à la Fédération, de Master 2 qui portait sur la mise en place d'une veille juridique pour la FFTT. Les fiches qu'il a produites seront prochainement mises en ligne ;
- informe de la tenue d'une réunion des responsables régionaux des statuts et règlements prévue le 25 novembre 2017 ;
- annonce l'envoi d'une note sur le rôle et les missions de délégué fédéral qui sera accompagnée d'un compte-rendu de mission type.

Informations générales :

- Virginie Poupin, en charge de la mission Vétérans, recherche des personnes pour intégrer son groupe susceptibles de prendre la responsabilité de la communication et des organisations des déplacements sur les compétitions internationales ;
- Anne Boileau-Démaret annonce l'ouverture d'un facebook Promotion, Animation, Développement participatif ;
- Jean-Michel Talba tient à adresser ses remerciements pour tous les soutiens qu'il a reçus par rapport aux événements climatiques qu'ont subis dernièrement les Caraïbes ainsi que pour le maintien de la Coupe des Outre-mer, une épreuve prisée des territoires ultra-marins.

Le Président,

- précise que les lettres de mission distribuées aux membres du Conseil fédéral ne sont pas figées. Elles sont le point de départ d'une convention contractuelle. La lettre de mission d'Eric Le Deuc, compte-tenu de son expérience en matière de marketing, sera rediscutée ;
- a apprécié les réflexions issues des ateliers sur les compétences des territoires et sur l'évolution des circuits financiers. La réflexion se poursuivra en groupe de travail ;
- la fusion ayant mis à jour des difficultés financières pour certaines ligues et départements, une commission d'aide à la gestion financière des instances sera proposée.

Fin du Conseil fédéral à 12h40

Prochain Conseil fédéral : 11 novembre 2017

Françoise LAPICQUE
Secrétaire générale

Christian PALIERNE
Président